

VOLUME 5 NO 2

BULLETIN DE LIAISON

mars 1991

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Me voilà une fois de plus face à une feuille blanche, me demandant ce dont je pourrais bien vous parler. L'éventail des choix est tellement grand que j'hésite...

L'avenir du Québec: Quelle sera la place réservée aux femmes? Celle qu'on prendra?... La violence faite aux femmes... sous toutes ses formes: Je ne me sens pas le coeur à écrire sur ce sujet... La pauvreté: j'imagine que la situation doit être aussi alarmante par chez-vous... La guerre: vous et moi, l'avons-nous désirée? Alors pourquoi n'arrivons-nous à faire comprendre à nos élues-s que nous voulons la paix? Sommes-nous trop silencieuses?...

Dire que les centres de femmes survivent dans ce contexte, ne serait pas superflu. Ce n'est surtout pas une question de choix, mais une place à prendre... ou à laisser.

Je pourrais aussi vous parler plus spécifiquement de la lutte des centres de femmes au Québec (où nous situons-nous?) ou bien de l'orientation des centres de femmes vers l'an 2000 (alors là, je peux vous dire que ce dossier me tient beaucoup à coeur). A suivre au prochain numéro...

Puis en plus, toute travailleuse que je suis, j'apprends à jongler avec les services, l'éducation, l'action collective, l'administration, l'intervention féministe. Il serait grand temps que nos élues-s (gouvernements et conseils d'administration) reconnaissent enfin la valeur de notre travail... conditions de travail et salariales incluses.

Deux heures plus tard, je n'ai toujours pas fixé mon choix, j'hésite encore... Voilà où j'en suis, pas plus avancée qu'au début.

Par ma fenêtre, je vois une étoile. Étoile du soir... espoir...

Diane Robert
présidente

Fonds "Louise": où en sommes-nous?

Vous vous rappelez l'histoire de Louise? Foglia l'a d'abord racontée dans la Presse, en mars 89; en novembre dernier, un feuillet résumant son histoire a été envoyé aux centres de femmes et à de nombreux groupes de femmes du Québec.

Louise a entamé une poursuite contre des intervenants-es DPJ, une gynécologue, une psychologue, un policier, etc...toutes ces personnes ont joué un rôle dans la suite d'erreurs qui l'ont conduite devant les tribunaux. Même si elle a été finalement acquittée de toutes les accusations portées contre elle, elle n'a toujours pas la garde de sa fille.

La poursuite a comme but principal de favoriser la tenue d'un débat public sur les possibilités d'abus de pouvoir à la DPJ et dans les instances judiciaires. Autrement dit, nous craignons que des institutions se mettent à édicter des normes très contraignantes pour forcer toutes les mères à entrer dans le même moule. Qu'arrivera-t-il si une mère est lesbienne, végétarienne, naturiste ou...féministe?

Plusieurs centres ont répondu positivement à l'envoi du feuillet. D'autres groupes de femmes, des artistes, des professionnel-lés ont envoyé de l'argent au fonds Louise. Jusqu'à présent, nous avons ramassé cinq mille dollars.

Il en faudrait beaucoup plus pour l'appuyer dans ses démarches. Peut-être les centres qui n'ont pas encore envoyé de contribution pourraient-ils le faire...Peut-être pourriez-vous faire une petite collecte auprès des participantes, des femmes du C.A., des travailleuses...Comme on dit, "C'est avec des sous qu'on fait des piastres!"

Merci à l'avance!



Françoise David
pour le fonds Louise

Le bulletin de liaison est produit par **L'R des Centres de Femmes du Québec, Inc.**,
1222, rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 2Y7 (514) 843-8156

Coordination: Linda Veltheim

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro: Michèle Asselin, Françoise David,
Claudine Rolland Filiatrault, Lyne Dessureault, Diane Robert, Linda Veltheim, France Verrette

Traitement de texte: Linda Veltheim

Mise en page et impression: Linda Veltheim

Dépôt Légal: Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale d'Ottawa

AVORTEMENT:

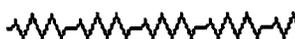
le CSF demande l'accessibilité immédiate des soins et des services

Québec, le 1er février 1991 - Avec la défaite du projet de loi sur l'avortement (C-43), le Conseil du statut de la femme demande au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, de garantir immédiatement aux femmes les soins et les services reliés aux interruptions de grossesse.

Le Conseil demande au gouvernement du Québec que l'accessibilité des services soit maintenue et qu'elle ne soit en aucune façon compromise dans le contexte de la restructuration des services de santé et des services sociaux.

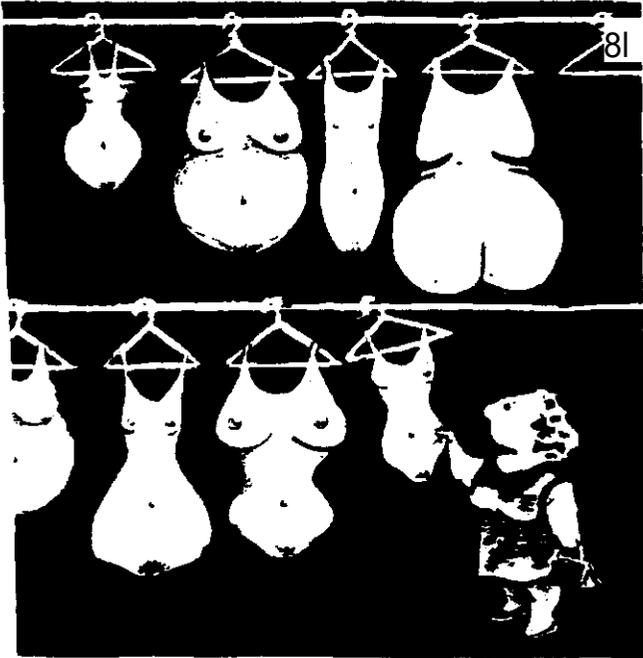
L'interruption de grossesse relève du domaine de la santé. Donc, il est de la responsabilité de l'État d'en assurer l'accès dans des conditions respectueuses du choix des femmes et de leur intégrité physique. Le Conseil réitère donc sa position quant à un meilleur encadrement de la pratique médicale et demande un engagement formel du gouvernement pour:

- qu'il développe des services d'éducation sexuelle, de consultation, etc. afin **d'inciter** les femmes et les hommes à adopter des comportements responsables dans les domaines de la sexualité, de la prévention et de la planification des naissances;
- que toutes les mesures soient prises afin que l'avortement ait lieu dans les délais les plus brefs: consultation et information immédiates, accessibilité et proximité des services, abolition des procédures d'acceptation là où elles existent encore;
- que l'**obligation** soit faite aux établissements et aux **professionnelles/ls** offrant des services **d'avortement d'informer** les femmes sur les ressources alternatives qui existent dans leur région ainsi que sur les méthodes **et les pratiques d'avortement**; que l'obligation soit faite également d'accorder un suivi aux femmes qui ont subi un **avortement**;
- que l'on évite autant que possible **d'utiliser** des techniques lourdes (**anesthésie, curetage**) pour la pratique d'avortement au cours du premier trimestre;
- que l'on favorise le développement et l'**application** de méthodes **d'avortement** plus légères et moins dommageables particulièrement en ce qui concerne les **avortements** tardifs;
- que soit assuré un meilleur contrôle professionnel des établissements qui offrent des services d'avortement.




France Verrette
tél: 1-418-644-3013
1-800-463-2851

TOURNÉE DE FORMATION SUR "L'OBSESSION DE LA MINCEUR"



Le centre de femmes de Verdun, prépare actuellement une tournée de formation pour les centres de femmes du Québec, sur l'obsession de la minceur.

Cette tournée de formation est la dernière étape d'un projet de 3 ans subventionné par Santé et Bien-être social Canada. La première étape de ce projet consistait à effectuer des recherches théoriques sur l'obsession de la minceur afin de développer une approche originale sur cette problématique. Par la suite, nous avons mis sur pied des ateliers afin d'expérimenter auprès des femmes les aspects théoriques et les outils pratiques développés à la phase précédente.

Puis nous avons rédigé un guide d'intervention qui reprend l'essentiel de notre analyse et contient l'ensemble du plan d'intervention utilisé lors de la réalisation de l'atelier. Enfin, nous avons bâti une session de formation et structuré une tournée provinciale de formation pour les centres de femmes.

Cette session de 2 jours a été conçue pour les travailleuses des centres possédant des expériences d'animation de groupe et ayant amorcé une réflexion critique par rapport au phénomène de l'obsession de la minceur. Cette formation poursuit les objectifs suivants:

- 1) Former des intervenantes de Centres de femmes sur la problématique "Obsession de la minceur", sur l'intervention développée et les outils mis au point dans le guide d'intervention en:
 - favorisant une réflexion critique et féministe sur cette problématique;
 - permettant aux travailleuses des centres de se familiariser et de s'approprier le contenu du guide d'intervention.
- 2) Stimuler l'implication des intervenantes des Centres de femmes sur cette problématique et susciter chez elles le désir d'implanter des ateliers sur l'obsession de la minceur dans leur groupe, dans leur région.

Le contenu de la formation est basé sur celui du guide d'intervention. Ainsi nous passerons en revue chacune des parties composant le guide et nous insisterons plus particulièrement sur certains blocs théoriques tels le poids naturel, le mouvement de réduction du corps des femmes, qui constituent les fondements de notre analyse. Vos expériences et questionnements viendront enrichir et approfondir la réflexion sur cette problématique. Suite à cette formation, vous serez alors en mesure de mettre sur pied et d'animer des ateliers sur l'obsession de la minceur dans chacun de vos centres, dans chacune de vos régions.

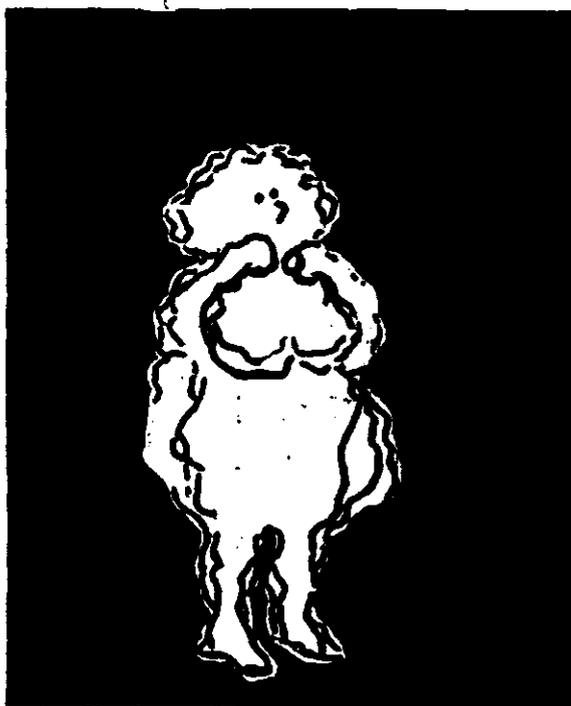
Un horaire de formation a été déterminé avec les représentantes régionales. Les dates suivantes ont été retenues:

Saguenay-Lac St.-Jean	21 et 22 février
Québec	21 et 22 mars
Mauricie-Bois Francs	27 et 28 mars
Laurentides-Lanaudière	4 et 5 avril
Montréal	18 et 19 avril
Côte-Nord	25 et 26 avril
Abitibi	3 et 4 mai
Etrie	23 et 24 mai

Quant aux régions de la Montérégie, de la Gaspésie et de l'Outaouais, les dates restent à confirmer.

Pour participer à cette formation, votre centre doit communiquer avec sa représentante régionale. Le nombre d'inscriptions est limité à vingt et le coût de la formation est de dix dollars par personne. Votre centre recevra deux exemplaires gratuits du guide d'intervention quelques semaines avant le début de la formation afin que vous puissiez vous y préparer

Nous espérons que vous serez nombreuses au rendez-vous. Cette formation représente un moment privilégié où nous pourrions discuter plus en profondeur du phénomène de l'obsession de la minceur et entrevoir ensemble des pistes d'action pour dénoncer cette oppression spécifique faite aux femmes.



🔪 Les cuisines collectives de Verdun 🔪

Un soir, à Visa Santé, j'ai vu Diane Norman nous parler du concept des Cuisines Collectives. Je me suis dit: "Quelle idée géniale." Cuisiner en groupe, économiser, échanger des recettes et des trucs, sortir de ma cuisine et de mon isolement et partager avec d'autres des goûts différents, des talents, des saveurs et des couleurs. J'ai donc pris le numéro de téléphone et je me suis dit: "Un jour il me sera utile". Les années ont passé mais l'idée m'est restée.

À tous les mardis, depuis quelques mois, je me rends au café-rencontre du Centre des femmes de Verdun. Le sujet du jour: "L'alcool et les femmes". On parle d'alcool, de médicaments, de drogue et moi j'apporte en plus l'alimentation, car je sais à quel point ça peut devenir une drogue, une drogue acceptable car je dois manger trois repas par jour. Il y a tellement de joies et de peines camoufler à travers l'alimentation. Là où je veux en venir, c'est lors de ce café-rencontre que les femmes se sont mises à parler du manque d'argent, du réfrigérateur vide, de l'angoisse de la fin du mois. C'est alors que l'idée de Diane m'est revenue à l'esprit. Pouvais-je faire quelque chose d'utile, de concret et d'agréable pour elles et pour moi? Certainement!

Le lundi 19 mars 1990, je reçois "Le Courrier", un journal de quartier. Je n'ai pas l'habitude de le lire mais cette journée-là c'est tranquille, alors je décide d'y jeter un coup d'oeil. Miracle, hasard ou réalité? Le CLSC priorise 5 axes de développement dont un qui est "La lutte à la pauvreté" et parle de possibilité d'implanter une cuisine collective. Je téléphone immédiatement au CLSC, pour me renseigner et je reçois comme réponse: "C'est seulement dans deux ans, madame." "Comment dans deux ans? On n'écrit pas une chose semblable dans un journal de quartier deux ans à l'avance. Je veux parler à la personne responsable du projet." "Il n'y en a pas. Je peux vous référer au CLSC, Centre-Sude. Sylvie Lavigne vous renseignera."

De là a débuté ma belle aventure. Sylvie m'a renseignée puis référée à Diane Norman, qui elle m'a donnée plus de détails ainsi que le nom de Françoise Sauvé, diététiste au CLSC Côte St-Paul. J'ai rejoint Françoise le vendredi chez elle. Nous avons parlé durant quelques heures. Nous nous sommes rencontrées la semaine suivante au CLSC et par la suite nous sommes allées visiter la cuisine "Chez Emilie" au Centre-Sud. Le 23 avril nous avons soumis le projet à la Table de concertation sur la faim de Verdun et là différents organismes nous ont offerts des locaux. L'organisateur communautaire du CLSC Verdun, Donald Lavergne, s'est alors joint à nous.

Le 8 mai, nous avons **été invitées** et nous sommes allées au Regroupement des Cuisines Collectives **car** nous voulions échanger avec ces femmes le vécu de leurs cuisines et nous savions que nous pouvions trouver support et aide pour notre cuisine. Ce fut et **c'est** encore le cas, un gros merci, et le 1er juin nous sommes allées à la formation de Diane Norman. Nous avons maintenant plusieurs outils.

Par la suite, le Centre des femmes de Verdun a accepté de publiciser notre projet et nous a prêté un local pour notre première réunion **d'information** qui a eu lieu le 7 juin. Plusieurs femmes ont assisté **à** cette réunion et se sont inscrites au premier groupe de cuisines collectives. Le 15 août, c'était la journée des menus et le 17 août, c'était la journée de cuisson dans la cuisine de "Toujours Ensemble", un organisme **à** but non lucratif dirigé par Pierre Côté, situé au 503, 5e avenue. Nous **étions** huit femmes **à** l'oeuvre. Quelle journée! Nous sommes sorties de là, épuisées! Sans compter **qu'il** faisait 32° celsius, cette **journée-là!** Faut **l'faire!** Des femmes m'ont téléphonée pour me remercier, d'autres pour me dire qu'elles n'en croyaient pas leurs yeux de voir le congélateur plein. Quel résultat! Ça voulait vraiment la peine de mettre du temps et des énergies pour arriver à cette belle réussite, et d'entendre ces **témoignages** si chaleureux, ça **m'a** refait le plein. Merci!

Depuis ce temps que dure l'aventure. Les lieux de cuisines se sont multipliés et les groupes aussi. Un programme d'aide **à l'emploi** est né. Depuis le 7 janvier 1991, quatre femmes sont rémunérées pour aider et soutenir les cuisines collectives de Verdun et bientôt Tune d'elles va aider à en mettre d'autres sur **pied** dans Côte **St-Paul** et Ville **Émard**.

De l'article du "Courrier" **a** **aujourd'hui**, il y **a** en a eu des démarches, des **réunions**, des appels, des journées de menus et de **cuisson**, des efforts et de la solidarité entre **les** femmes. Bravo et que ça continue! Je souhaite longue vie aux Cuisines collectives de Verdun et des autres quartiers et je remercie toutes les personnes qui de près ou de **loin m'ont** aidée et ont participé à **la** mise sur pied de ce projet si bénéfique **à la** population.

Merci!



Claudine Rolland Filiatrault
Cuisines Collectives de Verdun

LA GRANDE VISITE: KATE MILLETT "L'R"

L'R des centres de femmes du Québec a reçu de la grande visite des États-Unis. Le 21 février dernier, Kate Millett, auteure-féministe (La politique du mâle, etc.), est venue échanger avec nous et une dizaine d'autres femmes représentant d'autres groupes féministes. Elle était au Québec à l'invitation du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec.

Nous avons eu plusieurs sujets de discussion: la guerre dans le golfe-persique, les femmes-soldats (qui ont le droit de se faire tirer, mais pas le droit d'utiliser des armes), le féminisme des États-Unis (beaucoup de batailles pour si peu de changements), le massacre de Polytechnique (le pouvoir des ingénieurs et de la technologie dans le monde moderne-dernière frontière à être franchie par les femmes), l'illusion de la maladie mentale (le pouvoir des psychologues, thérapeutes, médecins à nous ramener dans les "normes" de notre société et à notre place comme femme), l'augmentation de la violence conjugale et les viols aux États-Unis (ce n'était pas nécessaire de nous battre/violer quand on était obéissante, mais maintenant qu'on parle...) et le changement du "climat d'opinion" par rapport aux femmes vs. les changements institutionnels... Bref, ce fut très intéressant...

Elle a terminé sa visite en nous invitant à sa ferme située aux États-Unis. (Vous recevrez des détails dans le prochain envoi de l'R). Voici quelques photos de sa visite chez nous:



Le sourire d'une femme simple



Des femmes de plusieurs regroupements assistaient à cette rencontre



La passion d'une femme simple

Je l'aime ma job!



mais...à quel prix?

On l'aime not'job! On l'aime tellement qu'on y met plein d'énergie. Tellement d'énergie qu'après 3 ou 4 ans. on se retrouve souvent en burn-out et là, on finit par s'écoeurer de noire job...

Les 25 et 26 janvier derniers avait lieu à Montréal, un colloque sur les conditions de travail dans les groupes communautaires, organisé par le Centre de formation populaire (CFP). Qu'on soit travailleuse ou membre du Conseil d'administration d'un centre de femmes cette question nous interpelle toutes. Pour alimenter votre réflexion nous reproduisons le texte qui suit l'allocution d'ouverture du colloque, prononcée par Christine Daniel, coordonnatrice du CFP. Ce texte est suivi d'une synthèse des réflexions qui furent annoncées lors de ces deux journées. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de notre prochain congrès...

- Michèle Asselin



POURQUOI S'INTÉRESSER AUX CONDITIONS DE TRAVAIL?

Certaines et certains diront que: ***comme on aime not'job, on n'a pas à se plaindre!*** Mais si on aime notre travail, on aimerait bien pouvoir la garder plus longtemps. Si différentes enquêtes soulignent le haut taux de **satisfaction** des **travailleuses** (**puisqu'elles** sont des femmes à près de 80%) et des travailleurs **face** à leur travail, ce degré de **satisfaction** diminue à mesure **qu'on** évalue les conditions de travail et chute encore davantage **lorsqu'on** aborde les salaires.



TRAVAILLER DANS UN GROUPE, C'EST AUSSI UNE JOB!

Depuis qu'on assiste à une multiplication des organismes communautaires (depuis une dizaine **d'années**), le SECTEUR

COMMUNAUTAIRE, de plus en plus reconnu comme tel, est un secteur créateur d'emplois. On peut facilement estimer qu'il existe quelques milliers de **travailleuses-travailleurs** de groupes populaires et communautaires dans l'ensemble du Québec.

Mais ces emplois sont des emplois **précaires**, mal rémunérés, sans sécurité d'emploi, avec peu d'**avantages** sociaux:

- Salaire annuel moyen: 17,000\$
- Plus de 55% gagnent moins de **15,000\$/année**
- 60% n'ont pas **de** contrat de travail
- Semaine de travail: 35 heures
- 80% **n'ont** aucune disposition relative à un congé de maternité
- La majorité n'ont pas de poste permanent"

Il faut dire ici que la définition de permanence est tellement différente d'un groupe à l'autre qu'on ne fait souvent plus la distinction entre "faire de la permanence", "être permanente sur un PDE (pour 6 mois)" et "avoir un poste permanent".

Le plus **dramatique**, c'est que certains groupes ne respectent même pas les normes minimales de travail sous prétexte que leur financement ne le leur permette pas. Tout employeur, quel **qu'il** soit, ne respectant pas la loi sur les normes peut être poursuivi (même les organismes communautaires).



ON EST MAL PAYE. MAIS C'EST PAS GRAVE. ON AIME CE QU'ON FAIT!

Une job, ça ne veut pas dire qu'on doit faire nécessairement quelque chose **qu'on n'aime** pas. Une job **c'est** lorsqu'on est payé pour faire un travail et que cette paie constitue un revenu **avec** lequel on vit. On n'est pas moins fin-e. moins **gentil-le**, moins efficace, moins **compréhensif-ve**, moins **humain-e...quand** on a de bonnes conditions de travail. De plus, quand on reçoit un salaire pour un travail, on n'est pas des **bénévoles**, on est des **travailleuses-travailleurs** et, à ce titre, il est normal que nous aspirions à de bonnes conditions de travail. De meilleures conditions de travail et de salaire nous permettraient certainement aussi **d'améliorer** l'efficacité et la qualité des services que nous offrons.



DES CONSEQUENCES IMPORTANTES SUR LA VIE DE NOS GROUPES

Contrairement à ce que nous pensons souvent, il n'est pas évident que 5 travailleuses précaires soient plus efficaces que 3 avec de meilleures conditions de travail qui assureraient un suivi des dossiers, qui développeraient une dynamique et un esprit d'équipe, etc.

Nous savons tous-tes que les mauvaises conditions de travail créent un roulement terrible dans les groupes. Celui-ci entraîne une perte de l'expérience et de la mémoire du groupe. À force de refaire la même chose avec d'autres, cette situation finit par créer un sentiment de stagnation, une démotivation et très souvent, un burn-out! Et tout est à refaire... De plus, l'étude du CFP révèle que 50% des travailleuses-travailleurs des groupes sont constamment en recherche d'emploi.



LE SYNDROME -ON L'AIME NOT'JOB!*

C'est vrai qu'on aime notre travail. On a vraiment l'impression d'aider les gens à se prendre en main, on se sent utile parce qu'on participe à un changement social. On aime notre travail parce qu'on participe à l'organisation de notre travail. On aime notre travail parce qu'on aime les gens avec lesquels on travaille.

Toutes ces raisons ne doivent pas justifier nos faibles conditions de travail. Les objectifs de nos groupes ne doivent pas se réaliser au détriment de notre situation de travailleuses-travailleurs. Les deux doivent aller de pair, il ne devrait pas y avoir d'opposition.



L'ILLUSION QU'ON EST PAS SI PIRE...

On a vraiment l'impression d'avoir des avantages qui n'en sont pas vraiment, par exemple:

- Deux mois de chômage l'été (comme c'est le cas pour plusieurs), c'est pas des vacances ça...c'est du chômage! Des vraies vacances, c'est payé par l'employeur!
- Commencer à travailler à 10 heures le matin pour terminer à 10 heures le soir, c'est pas un horaire flexible...c'est une journée de 12 heures.
- S'arranger pour prendre un congé de maternité entre 2 PDE, c'est pas un vrai congé de maternité...c'est plutôt tomber en ceinte au bon moment, sinon on n'est même pas admissible au congé payé par le chômage.
- Etc.



SOMMES-NOUS DES PRIVILIGIÉ-E-S?

Quand on regarde les résultats des différentes enquêtes, on est loin d'être des privilégié-e-s. Nous sommes plutôt des travailleuses-travailleurs précaires des années 80 avec les caractéristiques qu'on connaît. Malgré la souplesse qu'on dit avoir pour les horaires et les reprises de temps, la majorité dist travailler en moyenne 37 heures par semaine et être payé pour 30 à 17,000\$ en moyenne par année. La semaine de 4 jours n'est pas chose courante.

Malgré les valeurs qu'on porte, il est assez inquiétant de constater qu'on reproduit dans nos groupes les mêmes caractéristiques que sur le marché de travail: PRECARITÉ et INÉGALITÉ car malgré le fait que les femmes sont fortement majoritaires (80%), ce sont les hommes qui ont les salaires les plus élevés.



LA RECONNAISSANCE VS. NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Vouloir se donner de bonnes conditions de travail c'est aussi exiger une reconnaissance de notre travail et de notre apport social. Si, entre nous, nous ne sommes pas convaincus de la nécessité et de la bonne qualité de notre travail, on aura de la difficulté à en convaincre d'autres. Se donner de bonnes conditions de travail, c'est aussi

un aspect à faire reconnaître. Plus notre travail sera reconnu, plus nos organismes le seront et **vice-versa**.



POUVONS-NOUS VRAIMENT Y FAIRE QUELQUE CHOSE?

Une chose est **sûre**, ce ne sont **certainement** pas les gouvernements ni nos bailleurs de fonds qui vont nous les offrir sur un plateau. Leur intérêt à eux **n'est** pas notre bien-être comme **travailleuses-travailleurs**, **c'est** que nous en fassions le plus possible avec le moins possible. Si nous avons de la difficulté à stabiliser notre groupe à cause du trop grand roulement, ce **n'est** pas leur problème en autant **qu'on** assure les services... D'ailleurs, ils financent **uniquement** les services sans que nous pensons y inclure une **part** de loyer et de salaire; ce qui augmenterait sensiblement le coût des services. Et ils viennent nous dire **qu'on** a de gros problèmes de gestion! Soulignons qu'il y a très peu d'entreprises fonctionnant avec un taux de roulement aussi élevé que le nôtre et accordant autant de temps à la formation du personnel.

C'est à nous, travailleuses et travailleurs de groupe, à inventer, à créer, à **revenir**, à nous donner (puisque nos modes de gestion nous le permettent) de bonnes conditions de travail.



QUELQUES PISTES DE REFLEXION:



1. PRENDRE CONSCIENCE À NOTRE PROPRE NIVEAU QUE:

- Travailler dans un groupe **communautaire**, **c'est** une job qui mérite de bonnes conditions de travail.
- Il faut questionner nos propres mentalités, questionner notre complexe **travailleuse/militante/bénévole**.
- Il faut questionner notre rapport à l'argent, notre rapport à la gestion.



2. DANS LA LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE DES ORGANISMES:

- Faire des liens entre nos conditions de travail et notre intervention sociale comme organisme communautaire.
- Faire des liens entre notre financement et nos conditions de travail. Viser une consolidation **d'un** financement de base et se méfier de la tentation parfois facile d'aller de PDE, en ART. 25, qui est souvent un piège plus qu'un financement et qui gonfle artificiellement notre budget.
- Faire davantage de liens entre la reconnaissance de nos modes de gestion collective, **l'autonomie** dans constituant un élément très important.



3. LA NECESSITE D'UN REGROUPEMENT, sous forme **d'un** syndicat autonome ou autre, pour aller plus loin dans **l'amélioration** de notre condition de travailleuse et travailleur **d'organisme** communautaire.



4. VISER UN MINIMUM qui ne soit pas celui déterminé par la loi sur les normes de travail (qui s'adresse davantage aux **employeurs** qui visent l'exploitation des travailleuses-travailleurs, ce qui ne devrait pas être notre cas ni comme gestionnaires ni comme **travailleuses...d'autant** plus si on est féministes!)

- Un minimum qui soit davantage des conditions acceptables étant donné nos **aspirations** sociales et nos valeurs **démocratiques**.
- Vouloir améliorer nos propres conditions de **travail**, **c'est** aussi désirer améliorer celles de toutes les **travailleuses-travailleurs** à statut précaire.
- Mettre en évidence notre propre précarité, **c'est** mettre à jour l'urgence de s'attaquer aussi à cette problématique.
- Nos organismes qui sont des lieux **d'intervention sociale importants**, sont aussi des lieux pour améliorer notre condition de travailleuses et travailleurs.



Poly, un an après...

Environ 450 **femmes**, et quelques hommes, ont assisté, le 6 décembre **dernier**, à la soirée organisée par l'**R**, le Regroupement des maisons d'hébergement et le Regroupement des **CALACS**. Il **s'agissait** principalement d'une **table-ronde** où des journalistes interrogeaient des personnalités des milieux politique, scolaire, syndical, journalistique et policier. La **table-ronde** était précédée d'une intervention théâtrale rappelant le souvenir des victimes du massacre de Poly et des femmes violentées quotidiennement dans leur milieu de travail, leur maison ou sur la rue.

La soirée **s'est déroulée** dans une atmosphère plutôt "électrique". L'**émotion** était à fleur de peau. Nous nous retrouvions à l'**Université** de Montréal, un an **après**...Les sentiments qui nous animaient allaient de la tristesse à la colère, de la peur à la révolte avec, pour toutes les femmes, un besoin très grand de se sentir **solidaire**.

Dès le début de la **table-ronde**, quelques participantes ont manifesté plutôt bruyamment leur agressivité devant les propos tenus par **certains-es** invités-es. L'**animatrice**, madame **Armande St-Jean**, a cependant réussi à garder le contrôle de la salle presque jusqu'à la fin.

Les questions posées par les journalistes ont été de vraies questions: par exemple,

- Pourquoi la **ministre** de la condition féminine **n'est-elle** jamais intervenue publiquement sur la violence faite aux femmes?
- Quelle est l'attitude des policiers devant des cas de viols ou de violence conjugale?
- Parmi tous-tés les **experts-es interrogés-es** par La Presse sur Polytechnique, pourquoi n'y a-t-il eu aucune féministe?

Certaines "**personnalités**" se sont senti piégées par le contenu des questions et la formule retenue pour le panel. Or, **s'il** est vrai que les organisatrices avaient **sous-estimé** l'**impact** émotif de l'événement (surtout la colère des femmes), elles continuent de croire qu'il était justifié **d'interpeler** nos décideurs sur les moyens concrets qu'ils et elles ont pris pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

L'**R** a investi beaucoup **d'énergie** dans l'**organisation** de la soirée du 6 décembre. Nous avons cru important de profiter de ce moment particulier pour rappeler que la violence envers les femmes, ainsi que toutes les formes de sexisme et de discrimination sont encore un réalité quotidienne dans notre société - trois semaines après la parution du Manifeste d'un **salaud**. il était **indispensable** de faire entendre la voix des **féministes**.

Les médias nous ont fait la vie dure aux alentours du 6 décembre. Il nous ont clairement invitées au **silence**...Or, **malgré** le respect que nous avons pour la douleur des familles, il n'était pas question de nous faire taire, encore une fois. **C'est pourquoi**, nous avons décidé de parler et nous le ferons tant qu'existeront les atteintes innombrables à la dignité des femmes.

Françoise David



ANNONCES

CLASSÉES

TEMOIGNAGES DEMANDES

Je suis à la recherche de témoignages de femmes qui participent aux activités éducatives des centres de femmes, afin de décrire ce que les femmes retirent de leur participation aux activités éducatives, qu'est-ce que ça a changé dans leur vie... Des extraits de ces textes seront intégrés au cadre de référence sur le projet éducatif des centres de femmes.

À faire parvenir à l'R le plus vite possible, pas besoin de dactylographier les textes. Bien sûr l'anonymat des auteures sera assuré!

Merci Beaucoup!

Michèle Asselin

SOLLICITATION DES PROJETS

Santé et Bien-être social Canada sollicite des projets. Les groupes communautaires peuvent soumettre des demandes. Les projets devront être d'une durée limitée, maximum 3 ans. La date limite pour présenter une demande de financement est le 26 avril 91. Un des trois défis proposés par le plan d'ensemble de Santé/Bien-être Canada est "Réduire les inégalités face à la santé". Ce sont les groupes à faible revenu, peu scolarisés, chômeurs et/ou assistés sociaux qui sont principalement visés par cet objectif. Aux fins de financement de projets, un support financiers sera accordé aux projets touchant les populations où s'exercent d'une façon cumulée les facteurs qui sont cause d'inégalités face à la santé. Aux composantes socio-économiques, s'ajoutent des éléments qui conditionnent l'accès à la santé: l'âge, le sexe, l'ethnie, et le lieu de résidence.

Vous êtes fortement encouragés à communiquer avec personnel du bureau régional afin de vérifier si votre demande est admissible à une aide financière.

Santé et Bien-être social Canada

VENTE DE GARAGE

VENTE**VENTE**VENTE**VENTE**VENTE**VENTE
Les Actes du Colloque: De l'isolement aux solidarités sont en vente à: L'R des centres de femmes du Québec
SEULEMENT 5\$

Envoyez votre chèque à:

L'R des centres de femmes du Québec
1222 St-Hubert
Montréal, Québec
H2L 2Y7

SEULEMENT 5\$

IF GRAND MONDE

"Le grand monde" c'est un film réalisé par le cinéaste Marcel Simard avec les membres d'Action-Santé une ressource alternative en santé mentale. Il raconte l'histoire de gens souffrant de troubles mentaux. Les comédiennes sont des membres d'Action-Santé. Il démontre que les psychiatisé-e-s sont loin d'être que des malades...

Ce film veut permettre la rencontre des personnes isolées souffrant de troubles mentaux et la population.

Les ressources alternatives en santé mentale organisent présentement une tournée du film.

Les centres de femmes peuvent participer à cette tournée en contactant la ressource alternative en santé mentale de leur coin ou en appelant au Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec au numéro de téléphone:

(514) 848-1052

VENTE D'ENTREPOT

LES ACTES DU COLLOQUE: De l'isolement aux solidarités sont en vente à L'R des centres de femmes
SEULEMENT 5\$

Envoyez votre chèque à:

L'R des centres de femmes du Québec
1222 St-Hubert
Montréal, Québec H2L 2Y7

CINÉMA LIBRE

CINÉMA LIBRE présente: "Des Lumières dans la grande noirceur" À travers les "lumières" d'une femme de 86 ans, Léa Roback, dotée d'une mémoire fabuleuse et dont l'humeur ne tarissent pas avec l'âge, DES LUMIERES DANS LA GRANDE NOIRCEUR propose une vision moderniste de l'histoire du Québec, du début du siècle jusqu'aux années de la Grande Noirceure. Féministe, pacifiste, syndicaliste, communiste et très fière d'être juive, Léa sera sur toutes les lignes de front qui marquent ces années riches en bouleversements sociaux.

En Mars 1991 au cinéma Quartier Latin, 858 Ste-Catherine est, Mtl. Pour l'horaire, contactez: Cinéma Libre: (514) 849-7888

Il sera présenté en clôture de LA MONDIALE de films et vidéos de femmes à Québec du 17 au 28 avril '91.

Pour vente, location et programmation, contactez:

Cinéma Libre (514) 849-7888